

# Gaza : Arrêtez le massacre !

## Cessez-le-feu

### immédiat et sans condition !

Sous les yeux du monde entier, l'Etat Israël commet un crime aux proportions monumentales : un massacre délibéré et systématique des habitants de Gaza. Le tout accompagné d'une intense campagne de propagande pour justifier ses crimes.

Plus de 21 000 Gazaouis tués dont 70 % de femmes et d'enfants, plus de 50 000 blessés et d'autres encore sous les décombres, des centaines de milliers d'habitations détruites. Gaza n'est plus que ruines.

Les 2,3 millions d'habitants de Gaza sont affamés, assoiffés, privés de soins et d'hygiène. Plus de 85 %, ont été déplacés, parfois plusieurs fois.

Israël mène délibérément une campagne programmée ciblant tous les lieux de refuge du nord au sud de la bande de Gaza. Il a systématiquement bombardé et attaqué les hôpitaux. Pour le coordinateur de l'équipe d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Sean Casey, il s'agit « d'un bain de sang, d'un carnage ».

Mais les multiples témoignages des ONG et déclarations des agences de l'ONU ne sont d'aucun effet sur les plans du gouvernement israélien qui, le soir de Noël, a déclaré, par la bouche de son Premier ministre, Benjamin Netanyahu « Nous n'arrêterons pas, (...) nous intensifierons les combats dans les jours à venir. Ça sera une longue guerre. » « Nous sommes confrontés à des monstres ».

Le ministre de la Défense, Yoav Gallant, avait, lui, traité les

Palestiniens d' « animaux humains ».

Dans le même temps, en Cisjordanie, la violence de l'armée et des colons n'a plus aucune limite et Israël emprisonne les Palestiniens par milliers dans des conditions atroces où la torture est généralisée. L'objectif est le même que dans la Bande de Gaza : chasser les Palestiniens et les remplacer sur leurs terres.

Ce génocide n'est pas une simple riposte à l'attaque du 7 octobre contre Israël, mais un nouveau palier du projet sioniste de vols, d'annexions et d'expulsion des Palestiniens de leur terres.

Le monde entier peut voir que toutes les invocations des droits de l'homme par les puissances impérialistes ne sont que mensonge. Aucune des résolutions de l'ONU contraignant l'Etat d'Israël n'est appliquée.

Pire, ces mêmes puissances, comme on l'a vu en France, font tout pour rendre illégales les oppositions au massacre.

Devant cette situation insupportable, il faut refuser la déchéance morale que constituent l'inaction et le laisser-faire. Nier l'humanité des Palestiniens c'est nier la nôtre.

Rejoignez-nous dans les rassemblements pour imposer un cessez-le-feu immédiat et sans condition.

C'est l'impunité et le sentiment que cette impunité lui est due qui permettent à l'Etat israélien de commettre ses crimes aux yeux de tous. Il faut imposer des sanctions à cet Etat criminel.

C'est l'inaction face à la barbarie  
qui avilit l'espèce humaine !

Au seuil de cette nouvelle année,  
nous refusons cette inhumanité.

## Rassemblement samedi 20 janvier 2024 à 10h30

### Place du Marché Notre-Dame, Poitiers

Nous exigeons un cessez-le-feu total et permanent pour la Bande de Gaza, l'arrêt définitif des bombardements, des offensives terrestres et des déplacements forcés de populations.

Mais aussi :

- ✓ l'entrée immédiate et sans restriction de l'aide humanitaire d'urgence et la levée durable du blocus de la bande de Gaza.
- ✓ la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens détenus dans les prisons israéliennes dans des conditions inhumaines. 150 prisonniers ont été libérés pendant la trêve. Mais depuis le 7 octobre, l'armée israélienne a procédé à plus de 3 000 arrestations en Cisjordanie occupée y compris à Jérusalem-Est.

- ✓ la libération des otages civils israéliens.
- ✓ la protection de la population palestinienne de Cisjordanie y compris à Jérusalem-Est.
- ✓ la France et l'Union européenne s'engagent activement et sans ambiguïté pour le cessez-le-feu, y compris par des sanctions contre l'État d'Israël et en arrêtant immédiatement toute coopération militaire et sécuritaire.

Une paix juste et durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance des droits du peuple palestinien, et notamment de son droit à l'autodétermination. Elle implique l'arrêt de la colonisation et la fin de l'occupation israélienne, ainsi que le respect de l'ensemble des résolutions de l'ONU, y compris la résolution 194 qui prévoit le droit au retour des réfugiés.

Signataires : Poitiers palestine, la Libre Pensée 86, Solidaires 86, LFI (groupes d'action Avanti popole de Poitiers, de Bellejouane, de Dissay, Féémélusine de Lusignan), NPA 86, POI 86